

# Procès-verbal du conseil municipal du 18 septembre 2018

Convoqué le 13 septembre 2018

Présents :

- Mmes Corinne TORCHY, Béatrice BERTON, Chantal PREVOT, Sophie CORNEILLE, Virginie BREUIL, Bérangère LEMERLE, Mireille MACAIRE.
- Mrs Philippe BULTEAU, Franck MEUNIER, Cyril BREUIL, Etienne PERNOLLET, Raynald ADAMS, Alexandre JAULIN, Marc MOTRET, Jacques TORU.

Excusés :

- M. Laurent GIRARD donne pouvoir à Mr Marc MOTRET
- Mme Marie Claude ROBILLARD donne pouvoir à Mr. Jacques TORU
- Mme Claude HUARD donne pouvoir à Mme Corinne TORCHY

Absent :

- Mr Sylvain ABRIOUX

Secrétaire de séance

- Mr Jacques TORU

-----  
Monsieur le maire ouvre la séance du conseil à 19 H 37

-----  
Le compte rendu de la précédente réunion de conseil (du 5 juillet 2018) est approuvé sans aucune remarque

## DELIBERATIONS

Mise à jour des tarifs de la cantine et de la garderie à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 :

Les propositions d'évolution des prix pour la cantine sont les suivants (2% comme les années précédentes)

	Prix 2018	Prix 2019
Cantine	3,08€	3,14€
Garderie	1,23€	1,25€

Remarque : Serait-il possible de diversifier le menu des gouter des enfants (trop souvent pain & chocolat)

Réponse : des essais ont été fait, mais dans ce cas nous avons un très grand nombre de rejet du gouter par les enfants.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 17

## Evolution des tarifs des concessions du cimetière pour 2019

Voici les propositions de prix proposées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (3% comme les années précédentes)

	Durée	Prix 2018	Prix 2019
<b>Concession caveau</b>			
	15 ans	108€	111€
	30 ans	184€	190€
	50 ans	228€	235€
<b>Concession cave/urne</b>			
	15 ans	439€	452€
	30 ans	598€	616€
	50 ans	862€	888€

**Remarques :**

- Les prix des concessions cave/urne intègrent le coût de la construction de la cave/urne et leur achat
- Un jardin du souvenir sera construit prochainement autour du coin où sont installées ces caves/urnes.

**Il est procédé au vote :**

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 18

-----

**Décision modificative du budget principal**

Il est proposé plusieurs modifications sur le budget principal.

Intitulés des comptes	Reduction des crédits		Augmentation des crédits	
	Comptes	Montants (€)	Comptes	Montants (€)
Virement à la section d'investissement Subvention aux budgets annexes et aux régies dotées de la seule auto	67441	58 495,59	023	65 743,59
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>		<b>58 495,59</b>		<b>65 743,59</b>
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		0,00	73223	7 248,00
<b>RECETTES - FONCTIONNEMENT</b>				<b>7 248,00</b>
<b>OP : OPERATIONS FINANCIERES</b> Virement de la section de fonctionnement			021 10	<b>65 743,59</b>
<b>OP : OPERATION EQUIPEMENT NON INDIVIDUALISES</b> Terrains nus	2111			65 743,59
<b>RECETTES - INVESTISSEMENT</b>				<b>65 743,59</b>

**Il est procédé au vote :**

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 18

-----

**RPQS 2017 – Assainissement collectif et non collectifs**

Il est à noter :

- Une importante augmentation du nombre d'abonnés raccordés au réseau collectif induit un nombre de facturations en hausse suite aux travaux Rue Jean Graczyk
- Les contrôles qualités mettent en évidence un bon rendement de nos installations sauf en ce qui concerne le phosphore. Ce dernier point est dû à notre mode de contrôle (une seule mesure dans l'année). En conséquence de quoi nous allons modifier le suivi de cet indicateur afin de pouvoir le suivre régulièrement (une prise de mesure chaque mois)
- Pas de remarques particulières pour le SPANC

**Il est procédé au vote :**

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 18

-----

**Convention Hygiène et sécurité du travail**

Notre collectivité doit mettre en place un suivi en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Nous n'avons pas de personnel formé pour assurer cette mission au sein de notre commune. Il est donc proposé d'autoriser le maire à signer une convention avec la CDG 18 (Centre de Gestion Territoriale) afin d'assurer cette mission.

**Il est procédé au vote :**

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 18

-----

**INFORMATION DIVERSES**

Mr le maire indique qu'il a signé une nouvelle convention avec le centre aéré de Foecy. Cette nouvelle signature s'est avérée nécessaire suite à la suppression des NAP sur les deux communes et le changement de communauté de communes de Foecy.

Cette signature était obligatoire avant le 31 août 2018.

Mr le maire lit le contenu de cette convention. Il est à noter :

- L'accueil des enfants les Mercredis après midi

- Les conditions d'accès à cet accueil sont les mêmes pour les enfants de Vignoux que pour ceux de Foecy
- La mairie de Vignoux n'est pas impliquée dans la gestion de ce centre aéré.

Environ 30 à 70 enfants de Vignoux sont concernés par cette convention. Plus de 100 enfants utilisent ce centre aéré durant les vacances de juillet/août.

La commission des travaux est convoquée pour le 9 octobre à 19 :30 heures. Un point sera fait sur les différents chantiers en cours :

- Assainissement
- Evolution de notre mairie
- Salle des Fêtes
- Enrobé
- Etude de solution pour l'Algeco de l'école
- Etc.

Un rendez-vous chez le notaire est prévu le 26 septembre pour finaliser la vente de parcelles à Mme Rodrigues

Une réunion de la CCVF aura lieu le 26 octobre avec la présence de Mme la préfète.

#### Avancement des travaux de la mairie :

- Un rendez-vous a été pris avec le cabinet maître d'œuvre pour finaliser la rédaction du cahier des charges et la rédaction de l'appel d'offre. Appel d'offre qui devrait débiter prochainement.
- Un planning prévisionnel a été établi. Le début des travaux est planifié pour la première semaine de décembre et devraient durer entre 5 et 6 mois.
- Le déménagement du personnel vers des locaux temporaire (probablement la forestière) aura lieu dans la dernière semaine de novembre.

#### Avancement des travaux d'assainissement :

- Le départ des travaux a été assez lent, mais maintenant ces derniers se déroulent normalement.
- Une deuxième équipe arrivera bientôt pour réaliser les branchements individuels vers les habitations.

#### Présentation de l'évolution des coûts salariaux dans le budget de la mairie :

Mr Pernollet présente un tableau Excel qui montre l'évolution des charges salariales de la commune ces dernières années, ainsi que leurs répercussions sur le budget de la commune.

Cette présentation n'amène aucune remarque de la part des conseillers.

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ensemble des charges salariales	386952	474009	587691	656013	666005	659749	653663	686938	692974	482626
Remboursement emplois aidés	44148	34148	23680	52205	49988	50966	71688	80681	83487	37219
Coûts salariaux nets	439861	439861	564011	603808	616017	608783	581975	606257	609487	445407
Dépenses de fonctionnement	1005259	1005250	1304957	1433024	1391707	1509695	1370537	1328625	1424986	979108
% charges salariales /dépenses	38,95%	43,76%	43,22%	42,14%	44,26%	40,32%	42,46%	45,63%	42,77%	45,49%

L'année 2018 ne prend en compte que les 8 premiers mois de l'année

Mr le maire clos la réunion à 20 :30 heures

La prochaine réunion aura lieu fin octobre ou début novembre